

## PAYS D'ARLES

## Le PETR est sur les rails

Ce lundi, à Tarascon, s'est tenue la première réunion du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays d'Arles. Elle réunissait les différents élus qui ont pris leur fonction au sein du bureau de ce PETR, présidé par le maire des Baux Michel Fenard. Jean Mangion, maire de Saint-Etienne du Grès et membre du bureau, s'est "félicité de la création de ce PETR qui, nous l'espérons, permettra de conserver une autonomie du pays d'Arles face à la métropole de Marseille dont certains veulent la fusion avec le Département."

/PHOTO DR



## L'EXPOSITION

## Photographes du cru à découvrir

L'Association des photographes du pays d'Arles, présidée par Robert Rocchi, a bien préparé la sixième édition de son exposition collective d'octobre. Cette "Carte blanche" aux photographes arlésiens constitue l'occasion de découvrir tous leurs talents, depuis lundi au Palais de l'Archevêché. Le vernissage de la sixième édition de cette exposition collective aura lieu ce jeudi, à 18 heures, au cœur de ce palais situé sur la Place de la République. L'exposition se terminera le 15 octobre.

/PHOTO V. FARINE



## CIRCULATION

## Ça bouchonne au niveau de la rocade



Les travaux d'entretien devraient durer environ deux jours.

/PHOTO V.F.

Les automobilistes ont dû s'armer de patience hier. En tout cas ceux qui ont été pris dans l'embouteillage du côté de la rocade d'Arles au niveau du rond-point avant le magasin Leclerc. Des travaux d'entretien ont occasionné des kilo-

mètres de ralentissement dans les deux sens, en venant d'Arles et de Tarascon. Ces derniers devraient durer encore deux jours. En attendant, il est donc conseillé d'éviter le secteur et de choisir des chemins de traverse.

## Deux nouveaux livres révèlent Saint-Trophime



La ville, Actes sud et le World Monuments Fund ont collaboré à ce nouvel ouvrage dédié au cloître.

/PHOTO SÉRGE GUEROUÏT

Que le temps file... Déjà deux ans depuis la restauration du cloître Saint-Trophime, et vingt et un depuis celle du portail de l'église. Deux années de travail nécessaires pour publier un ambitieux ouvrage revenant sur l'histoire, l'iconographie et la restauration du cloître, fruit d'une collaboration entre Actes Sud, la Ville et le World Monuments Fund, qui a largement financé les travaux de restauration. L'occasion aussi pour la Ville et Actes Sud de rééditer une version augmentée d'un ouvrage de 1999 dédié à la restauration du portail de l'église achevée en 1996. "L'ouvrage était devenu dépassé. Il y a eu de nouvelles études entre-temps, et surtout une grande campagne photo. Il y a donc une superbe iconographie et nouveaux textes dans cette version. Ce n'est vraiment plus le même livre !", explique Aude Gros de Bellef, éditrice historique en charge du projet pour Actes Sud.

L'ouvrage dédié au cloître revient longuement sur les significations théologiques de ce joyau de l'histoire de l'art roman provençal, mais aussi sur les techniques de restaurations utilisées, dont d'autres restaurateurs pour-

ront s'inspirer, d'autant que les livres sont traduits en anglais.

## Valoriser le patrimoine du Moyen Âge

Une publication qui est loin d'être due au hasard pour la maison d'édition arlésienne. "On revendique cette idée de mise en avant du patrimoine local arlésien. Dès qu'on peut publier des ouvrages sur Arles, on le fait. C'est important de défendre ce régionalisme, ça aurait été dommage qu'une autre maison d'édition s'en soit emparée. Alors que là, les personnes qui ont collaboré au projet connaissent personnellement ce magnifique portail", confie l'éditrice. L'occasion aussi de mettre en valeur à Arles les vestiges du Moyen-Âge, parfois laissés pour compte derrière l'imposant héritage antique. La restauration du portail, et plus tard celle du cloître ont permis de faire de Saint-Trophime une référence incontournable. "En histoire de l'art, on n'étudiait pas Saint-Trophime auparavant. Ça a aussi été une manière de faire sortir ce patrimoine"

Mahaut LANDAZ

Les livres seront présentés aujourd'hui à midi, dans le cloître de Saint-Trophime.

## Les services municipaux disponibles à domicile

À terme, toutes les démarches administratives pourront se faire en ligne

Avec ce service, la Ville l'assurance, Arles est désormais au niveau de grandes métropoles comme celles de Lyon ou de Montpellier. Le site "demarches.arles.fr" permet aux Arlésiens de réaliser plus de 45 démarches sur leur ordinateur, tablette ou smartphone, sans avoir à se déplacer en mairie. Un travail copiloté par les services informatiques et communication de la mairie, en lien avec tous les services concernés par les démarches en question. 24h après sa mise en service, plus de soixante utilisateurs s'étaient déjà enregistrés et dix démarches avaient été effectuées. Un bon présage pour les services de la Ville, qui ont développé cet outil pour faciliter l'accès aux services municipaux et en aucun cas pour remplacer l'accueil au guichet.

Quatre plateformes sont actuellement disponibles: papiers-citoyenneté, vie quotidienne, associations-professionnels et contact. Il est aujourd'hui possible de réaliser sur internet les démarches concernant les débits de boisson, les demandes de prêt de matériel pour les manifestations associatives, les accès en zone protégée, les demandes d'occupation du domaine public pour les déménagements... Dès l'an prochain, une cinquième plateforme sera disponible, qui



Grâce à ce site, il est notamment possible de réaliser les demandes d'accès au secteur sauvegardé ou aux autorisations d'occupation du domaine public en cas de déménagement.

/PHOTO VALÉRIE FARINE

concernera toutes les actions liées aux familles comme l'inscription des enfants à la garderie, à l'école, aux activités périscolaires ou à la cantine.

"D'ici quatre à cinq ans, toutes les démarches municipales seront disponibles en ligne, il nous en reste encore une certaine, estime Anaïs Ecuivillon, qui a piloté le projet avec Frédéric Cases. On a aussi travaillé à simplifier le langage administratif. Tout a été pensé pour que l'utilisateur s'y re-

trouve le plus facilement possible." Une version démo est d'ailleurs disponible, qui présente le site et son fonctionnement global.

À noter qu'il est aussi possible de s'identifier sur le site via la plateforme administrative nationale FranceConnect, un service national qui permet déjà, notamment, de payer ses impôts en ligne. Ce qui se profile à terme, c'est la création d'un vaste environnement numérique interconnecté où

chaque utilisateur pourra effectuer toutes ses démarches administratives. Quant au respect des données personnelles, Anaïs Ecuivillon rassure tout de suite: "Nous respectons toutes les préconisations de la CNIL et ne gardons aucune donnée personnelle."

Enfin, il sera sans doute possible d'étendre cette plateforme virtuelle aux autres communes du territoire pour soutenir la logique du PETR.

N.P.

## CE SOIR EN MAIRIE

## L'extension du secteur sauvegardé expliquée lors d'une réunion publique

La présentation et le lancement de l'enquête publique sur l'extension et la révision du secteur sauvegardé d'Arles est programmée ce soir, à 18h30, en salle d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Ce secteur sauvegardé, qui englobait 53 hectares du centre-ville, est voué à s'étendre vers les Ateliers, Mouleyrés et la presqu'île du cirque romain où a été bâti le musée départemental Arles antique. Au total, ce seront désormais 92 hectares qui seront concernés par des règles d'urbanisme

92

Le secteur sauvegardé va passer de 53 à 92 hectares.

spécifiques, parfois un peu plus contraignantes que ce qui se fait ailleurs en ville.

"Permettre le développement du centre ancien tout en préservant et valorisant son patrimoine architectural, c'est l'objectif du Plan de sauvegarde et



Si l'enquête publique valide la révision du secteur sauvegardé, le musée départemental Arles antique y sera intégré.

/PHOTO L.P.

de mise en valeur du secteur sauvegardé, indique la Ville. Ce document, qui fixe les règles d'urbanisme et de construction propres au centre ancien et ses alentours, est en cours de révision."

Il sera présenté à la popula-

tion lors de la réunion publique de ce soir, puis dans le cadre d'une enquête publique qui se déroulera du 9 octobre au 10 novembre.

"Les enjeux ne sont pas seulement d'ordre architectural, rappelle encore la municipalité. Il

s'agit aussi de conserver et de promouvoir un atout culturel et touristique majeur d'Arles, son cœur de ville, autour de monuments inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco."

Ch.V.